

SPIP DE L'ESSONNE — NOUVEAU SIÈGE : LA GRANDE (DÉS)ILLUSION !

A Fleury-Mérogis, le 14 octobre 2026

Le 1er septembre 2026, les personnels administratifs faisaient leur rentrée au sein du nouveau siège du SPIP de l'Essonne. Mais sous le vernis d'un déménagement attendu, la réalité s'est très vite rappelée à nous : **l'administration a mis la charrue avant les bœufs !**

Comment peut-on décemment installer un service dans des locaux ouverts sans le matériel indispensable à la réalisation de nos missions ? Pas d'ordinateurs opérationnels pour tout le monde, pas de photocopieuses branchées et utilisables, du mobilier manquant pour travailler dans de bonnes conditions... Les agents sont contraints d'improviser au quotidien pour maintenir un semblant de continuité du service public.

À ce manque flagrant d'anticipation matérielle s'ajoute une dégradation brutale des conditions de travail et du climat social :

- **Un accès aux locaux chaotique**
- **L'allongement des distances de trajet** combiné à la hausse du prix du carburant, qui pèse lourdement sur le budget des agents
- **Une tension palpable et un malaise grandissant** au sein de l'équipe, allant jusqu'à provoquer des arrêts maladie subis.
- **L'absence d'accès à l'eau potable** et l'emplacement des installations sanitaires en dehors du lieu de travail.



Télétravail : Rappel des règles fondamentales !

Pour parfaire ce tableau déjà bien sombre, la direction s'est permise de revenir unilatéralement sur des décisions d'organisation, allant jusqu'à modifier ou supprimer le 2ème jour de télétravail (notamment durant les vacances scolaires) en exigeant une présence constante sur site.

L'UFAP UNSa Justice rappelle avec fermeté que **le télétravail n'est pas une faveur accordée au bon vouloir de la hiérarchie, mais une position de travail à part entière !**

Cette organisation est clairement encadrée par une note de la DISP de Paris, elle-même déclinée et validée en Instance (CSA). Arbitrer ou supprimer des jours sur un coup de tête managérial est inacceptable et irrespectueux du cadre réglementaire et de la vie des agents.

L'UFAP UNSa Justice exige de toute urgence :

- **L'équipement matériel immédiat et complet** des nouveaux locaux (ordinateurs, photocopieuses, mobilier adapté).
- **Le respect strict du cadre réglementaire sur le télétravail** conformément aux arbitrages du CSA et aux notes de la DISP de Paris.
- **Un dialogue social constructif et respectueux** pour apaiser sans délai les tensions et préserver la santé physique et mentale des personnels.

L'UFAP UNSa Justice reste aux côtés des personnels du SPIP 91 et ne laissera pas la dégradation des conditions de travail s'installer en dogme de gestion !

*Le bureau Départemental **UFAP UNSa JUSTICE**
du SPIP de l'Essonne*